



## Bris d'un camion de location 12 pied - mauvais essence.

Par **Coleridge\_old**, le **18/07/2007** à **19:00**

Bonjour,  
Le 30 juin dernier, j'ai demandé à un ami qui possède une compagnie de me louer un camion 12 pied pour mon déménagement sur le nom de sa compagnie. Je bénéficiait d'un rabais en procédant de cette façon.  
Durant mon déménagement je me suis arrêté pour mettre de l'essence. Le camion avait besoin d'essence ordinaire sans-plomp. C'était écrit autour du bouchon mais je ne l'ai pas remarqué. J'ai mis du diesel procédant par logique et prenant pour acquis qu'il fonctionnait au diesel. Je suis tombé en panne.  
Il y a quelques jours (Le 9 juillet) j'ai eu un appelle comme de quoi le moteur était brûlé et que la réparation coûterait entre 8000\$ et 10 000\$. Ils sont présentement en train de changer le moteur et aucune facture ni mise en demeure n'a été émise jusqu'à maintenant.  
J'ai demandé à une dizaine de mécaniciens qui affirment que c'est impossible que le diesel fasse autant de dommage. Il y avait certainement autre chose.  
Je veux savoir si j'ai un recours pour me défendre et je voulais également savoir si l'avis d'un mécanicien compte comme l'avis d'un expert.